

## Appel à candidatures

**Stage** : Etat des lieux de l'alimentation en eau et de l'assainissement de cabanes pastorales et pistes d'interventions

### Statut et formation

**Période et durée** : entre 3 et 6 mois à partir de mars-avril 2024 - Stage de fin d'études..

**Formation** : Etudiant en BTS ou BTSA GEMEAU

**Permis de conduire B**

**Gratification** : taux légal selon grille tarifaire de la fonction publique d'Etat.

Le stagiaire bénéficiera du remboursement de frais (repas...) dans les limites fixées par sa convention de stage. Il pourra utiliser les véhicules de service dans la limite de la disponibilité des véhicules.

### Le Parc national des Cévennes -Contexte

Territoire de moyenne montagne, le Parc national des Cévennes (PNC) couvre près de 3 000 km<sup>2</sup> avec un cœur protégé habité avoisinant environ un tiers de sa surface. Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée une mosaïque de milieux.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant cet héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et en Réserve internationale de ciel étoilé.

Le cœur du Parc national des Cévennes abrite une population permanente significative, expliquant l'enjeu majeur du territoire de concilier les activités économiques (agriculture, forêt, tourisme...) et la protection des patrimoines, qu'ils soient naturels, paysagers ou culturels.

La charte, approuvée par décret en 2013, définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement tout en répondant aux aspirations des acteurs locaux. L'établissement public du PNC doit assurer trois missions : i) connaître et protéger les patrimoines, ii) accompagner le développement durable, iii) accueillir et sensibiliser les publics.

L'activité agricole présente sur le territoire repose essentiellement sur l'élevage extensif d'herbivores (ovins, bovins ou caprins) et se trouve aujourd'hui confronté à de nouveaux défis (le changement climatique par exemple). Le maintien du pastoralisme et de l'élevage est un axe majeur de la charte.

Dans le Parc national des Cévennes, le pastoralisme est aussi ancien que la présence de l'homme. Il a permis à des générations d'éleveurs d'assurer l'alimentation de leurs troupeaux tout en préservant et entretenant les paysages au premier rang desquels on trouve les paysages ouverts remarquables du territoire. L'élevage à

caractère pastoral sur le territoire du Parc peut être sédentaire mais également transhumant. Sur le territoire du Parc, un total de 19 groupements pastoraux gardent et conduisent les troupeaux sur des estives (6500 ha). Soutenir le pastoralisme transhumant collectif est un enjeu majeur pour l'établissement, qui a donc dès les années 1980' acheté et confectionné 14 cabanes/logements de bergers, qui sont mis à disposition des groupements pastoraux. Force est de constater que certains réseaux d'eau et d'assainissements ne répondent plus aux besoins, différentes causes étant à l'origine de dysfonctionnements.

### **Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes**

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services techniques : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual / Causses-Gorges / Mont-Lozère / Piémont cévenol / Vallées cévenoles.

Le poste proposé, est rattaché au service développement durable et sera supervisé par le pôle agri-eau.

### **Missions liées au poste**

Le-La stagiaire sera chargé.e de :

- Réaliser un état des lieux des alimentations en eau et de l'assainissement de 2 à 4 cabanes pastorales réparties sur le territoire du Parc ; analyse et priorisation, diagnostic
- Faire des propositions de solutions techniques pour répondre aux disfonctionnement identifiés ;
- Proposer des réponses adaptées aux différentes situations/attentes, intégrant les enjeux de préservation des patrimoines naturels et paysagers du territoire ;
- Faire un chiffrage financier des solutions proposées et proposer une programmation ;
- Explorer/analyser les différentes solutions possibles concernant l'assainissement de sites isolés, en lien notamment avec les travaux effectués par le Parc national des Pyrénées pour l'assainissement des fromageries et des refuges d'altitudes ;

Le stagiaire travaillera en étroite collaboration avec les différents référents techniques du service développement durable (techniciens agri-environnement, pôle architecture, urbanisme et paysage, ...).

Il pourra également être amené à travailler avec d'autres partenaires (référent eau du conseil scientifique du Parc, SATESE des départements ou encore SPANC).

De nombreux déplacements sont à prévoir sur les massifs concernés : Vallées Cévenoles, Massif de l'Aigoual et du Mont Lozère.

### **Compétences et savoir-être**

- Connaissances sur le petit cycle de l'eau, la gestion de l'eau et l'assainissement
- Fort intérêt pour la problématique de la qualité de l'eau et des techniques d'alimentation en eau et l'assainissement,
- Maîtrise des logiciels de cartographie (QGis)
- Autonomie, bon relationnel
- Force de propositions et d'initiatives
- Rigueur méthodologique et organisationnelle
- Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction

## Modalités de dépôt des candidatures et de sélection

Les candidats adresseront une lettre de motivation et un curriculum vitae **pour le 23 février 2024 au plus tard.**

- **par courriel à :** [carine.esculier@cevennes-parcnational.fr](mailto:carine.esculier@cevennes-parcnational.fr)

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. Un entretien téléphonique ou en visioconférence sera organisé par la suite.

Pour toute information complémentaire s'adresser à  
Mme Carine Esculier  
Cheffe du pôle Agri-Eau  
06 70 07 58 08